

SYNDICAT MIXTE OUVERT DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT URBAIN
Le Luminis – 91 rue Jean Jaurès – 92800 PUTEAUX
Téléphone : 01.47.75.96.29.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Délibération n° 1209

Objet : Présentation du rapport annuel de l'exercice 2023 du concessionnaire Suc

Séance du Comité du **19 décembre 2024** sur convocation adressée aux membres le **13 décembre 2024**

L'an deux mille-vingt-quatre le **19 décembre à 15h30**, les membres composant le Comité du Syndicat mixte ouvert de chauffage et de refroidissement urbain convoqués régulièrement et individuellement par lettre d'invitation, se sont réunis à leur siège social sous la présidence de Monsieur Jacques KOSSOWSKI.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Jacques KOSSOWSKI, Président
Madame Joëlle CECCALDI-RAYNAUD, Vice-Président, (arrivée à la question n°2)
Madame Samia KASMI, Vice-Président, (arrivée à la question n°5)
Mesdames Anne-Marie AMSELLEM, Patricia PENTURE, Stéphanie SOARES
Messieurs Robert BERNASCONI, Philippe POUTHE

ABSENTS-EXCUSES :

Monsieur Yves REVILLON
Monsieur Vincent FRANCHI, (parti à la question n° 6.1)
Monsieur Julien SAGE, (parti à la question n° 6.2)

Lesquels forment la majorité des **11 membres** du Comité en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-17 et L. 2121-20 du **code général des collectivités territoriales**.

LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1612-1 et suivants et l'article L. 5721-1 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral DCL/BCLI n°2019-199 du 14 octobre 2019 portant modification des statuts du syndicat mixte de chauffage urbain de la région de La Défense,

Vu le contrat de concession conclu le 29 août 2003 avec la Société DALKIA France, ainsi que ses avenants,

Vu l'avis favorable de la commission de contrôle financier le 8 novembre 2024,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux le 8 novembre 2024,

Vu le rapport d'activité et d'exploitation pour la saison 2023,

Vu le rapport ci-joint,

Considérant la nécessité de prendre acte des rapports présentés en Commission de Contrôle Financier (CCF) et Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL),

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT

DELIBERE :

ARTICLE 1^{ER}:

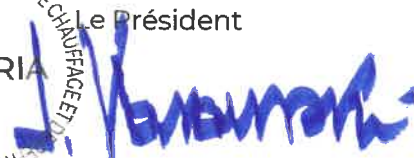
PREND ACTE du rapport d'activité et d'exploitation pour la saison 2023, établi par la Société Urbaine de Climatisation (SUC), concessionnaire de GENERIA.

ARTICLE 2 :

INDIQUE que, conformément à la réglementation ces rapports seront mis à la disposition du public.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que la présente délibération sera transmise au Préfet des Hauts-de-Seine et publiée sur le site Internet de GENERIA.

Le Président

Jacques KOSSOWSKI
Maire de Courbevoie

(Circular stamp: SYNDICAT MIXTE OUVERT DE CHAUFFAGE ET D'ÉNERGIES URBAINES - 92 - DÉPARTEMENT DE LA DÉFENSE - GENERIA)

Votes pour : 8

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Délibération transmise en Préfecture le : **30 DEC. 2024**

RAPPORT DE PRESENTATION

**DOSSIER POUR DECISION N°6 - PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS POUR
L'EXERCICE 2022-2023 DES CONCESSIONNAIRES IDEX LA DEFENSE ET ENERBIOA ET
2023 DU CONCESSIONNAIRE SUC**

Conformément aux articles D. 2224-1 à D. 2224-5 du Code général des collectivités territoriales, le Président du syndicat présente au comité les rapports annuels des concessionnaires.

Les rapports annuels des concessionnaires (Idex la Défense, ENERBIOA et SUC) pour l'exercice 2021-2022 ont été présentés à l'occasion des Commission de Contrôle Financier (CCF) et Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) qui se sont déroulées le 8 novembre 2023 au siège de GENERIA. Ces instances ont émis un avis favorable aux éléments présentés dans ces rapports.

Ces rapports annuels sont mis à la disposition du public au siège du Syndicat à compter de la publicité des délibérations qui seront soumises à délibération ce jour.

Il est proposé au Comité Syndical de prendre acte, des présentations et rapports associés à chaque concessionnaire tels que joints aux projets de délibération.
